

Décision modificative n°1 de 2025. Budget général.

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Chèr·es collègues,

Permettez-moi, avant toute chose, de saluer le travail des agents du Département pour la préparation et la présentation de cette décision modificative n°1 du Budget général 2025.

Cependant, comme nous allons le démontrer, **cette nouvelle décision modificative s'inscrit dans la droite ligne du rapport d'orientation budgétaire et du Budget primitif 2025** : elle en est le miroir et, surtout la confirmation de ses impasses.

Sur les recettes, comme vous l'avez rappelé, on observe une progression des DMTO de 12 millions d'euros, due à la reprise progressive de l'activité immobilière et une hausse de 4 millions d'euros des recettes perçues par la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA).

Vous aviez **prévu une diminution de 13 millions d'euros du RSA** dans le Budget Primitif 2025, en vous appuyant sur des prétendus succès de votre politique d'insertion. Or, **la réalité vous rattrape** : le RSA **augmente finalement de 8 millions d'euros**, preuve que vos annonces n'étaient que **communication et était dénuée de tout fondement**.

Cet échec est d'ailleurs illustré par la baisse **de 5 millions d'euros des crédits dédiés à l'insertion et à l'emploi**. Encore une fois, vos actes contredisent vos discours : **vous vantez l'efficacité de votre politique, tout en la privant de moyens**. Comment expliquer une telle incohérence ? Qu'est-ce qui justifie cette baisse ? Nous vous avons posé la question en première commission ; et je remercie les services qui nous ont apporté une réponse et pour lesquels nous souhaitons des éclaircissements.

Et que dire de **l'aide sociale à l'hébergement des personnes en situation de handicap** ? Vous aviez **diminué de 11 millions d'euros cette enveloppe dans le BP 2025**, et voilà que vous devez l'abonder de 8 millions d'euros en urgence. Est-ce là votre idée de la prévision sincère ? **Ou simplement l'aveu que vos coupes claires dans des politiques essentielles étaient volontairement déconnectées de la réalité ?**

S'agissant des crédits destinés aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap au titre de l'autonomie, la hausse de 31,38 millions d'euros — bien qu'en partie compensée par les recettes provenant de la CNSA¹ — reste étonnante et considérable en cours d'exercice. Là encore, elle traduit la sous-évaluation chronique des besoins sociaux dans votre budget initial : une nouvelle preuve de votre gestion à la petite semaine des politiques sociales.

Et pendant ce temps, le dispositif Valib+, cette véritable usine à gaz massivement rejetée par les Val-de-Marnais-es qui en subissent les conséquences au quotidien depuis la suppression de la carte Améthyste, se voit abondé de 4 millions d'euros pour payer un

¹ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

prestataire d'IDFM ², afin d'accompagner la transition du dispositif Améthyste vers le dispositif Valib + ! Quelle logique justifie ce choix ?

Tout cela montre bel et bien, que vous avez supprimé la carte améthyste plus par catéchisme idéologique, que par réalité budgétaire. Nous avons pour notre part une pensée pour les 50 000 Val-de-Marnais-es retraité-es non imposables, anciens combattants, veuves d'ancien combattants, pupilles de la nation et personnes en situation de handicap, qui de votre fait, sont aujourd'hui grandement restreint-es dans leur droit à la mobilité et dans leur pouvoir d'achat.

C'est pourquoi, nous demandons un **bilan précis**, trimestre par trimestre, du **déploiement de Valib+**, ainsi qu'un **bilan comparatif clair** depuis la **suppression de la carte Améthyste et du remboursement à 50 % de la carte Imagine'R** pour 80% des bénéficiaires, dont les étudiant.es. Monsieur le Président, ne nous obligez pas à saisir la CADA pour avoir ces éléments !

Enfin, côté investissement, le FCTVA progresserait de manière très étonnante de 28 %, alors que dans le même temps les crédits dus par l'État pour les travaux réalisés dans les bâtiments du Département et de la Préfecture de l'ordre de 3 millions d'euros ne sont plus inscrits au budget. Ces éléments laissent planer le doute sur la sincérité de votre programmation.

Pour toutes ces raisons, au vu de **l'insincérité initiale du budget confirmé et conforté dans cette décision modificative**, au vu du **manque d'ambition sociale et de cohérence mis en exergue dans celle-ci**, notre groupe **votera contre** cette décision modificative.

Je vous remercie

² Il s'agit du prestataire « Comutitres », filiale privée d'Ile-de-France Mobilités pour la gestion opérationnelle de la plupart des titres de transport en Ile-de-France.

Seul le prononcé fait foi